



Faire des « économies » pour abonder le budget de guerre : après l'IPEV et l'IFREMER, l'ABES et l'AMUE, au tour de l'IRD ?

Montreuil, le 17/08/2026

Qui pourrait croire, dans le contexte actuel, alors que le budget de fonctionnement du CNRS a été brutalement réduit de 20 millions d'euros (sur les crédits déjà alloués) que l'objectif de cette fusion est « *de rendre [ces] structures publiques plus efficaces, [...] améliorer le service rendu aux citoyens et à la nation, ...* » comme le prétendent les Ministres Jean-Noël Barrot (Europe et Affaires étrangères) et Philippe Baptiste (Enseignement supérieur, Recherche et Espace) dans la lettre de mission qu'ils ont adressée aux PDG de l'IRD et du CNRS le 27 juillet dernier pour mener à bien le rapprochement entre les deux instituts au 1^{er} janvier 2027 !

Comment peut-on penser que la disparition de l'IRD avec ses plus de 80 ans d'expérience de collaboration scientifique à l'international et ses outils spécifiques tels que les dispositifs de mobilités (sud/nord, sud/sud, expatriation...) peut permettre de « *renforcer notre souveraineté scientifique, notre attractivité internationale, notre coopération universitaire, notre capacité à répondre aux grands défis sociaux et environnementaux et nos partenariats ultra-marins et internationaux* » ? C'est tout simplement antinomique !

La piste d'une intégration de l'IRD en tant que 11^e institut du CNRS est évoquée alors que dans le même temps le CNRS projette lui-même de passer de 10 à 7 instituts ! Dans cette configuration, il est plus que probable qu'à court terme les équipes de l'IRD seraient réaffectées entre différents instituts, eux-mêmes en pleine recomposition.

Alors que le PDG du CNRS a annoncé le 8 juin 2026 le gel des recrutements en CDD, qu'advierait-il des 250 CDD de l'IRD si la fusion se faisait ? Et *quid* des centaines de contractuels de droit locaux que l'IRD, présent dans 50 pays, emploie à travers le monde ? La fermeture de plusieurs représentations de l'IRD déjà réalisée dans les pays du Sahel ne peut que laisser imaginer le pire. C'est un plan déguisé mais massif de licenciements qui est ainsi projeté.

Pour FO ESR ce projet doit être retiré sans délai.

L'expérience le montre et à l'IRD comme à l'IPEV et à l'ABES, ce type de projet expose les personnels à une dégradation des conditions de travail source d'une multiplication de RPS et de *burn out*.

Personne n'est dupe : le véritable objectif de ce projet, c'est d'accentuer encore les économies, via un plan de licenciements massifs, au profit du budget de guerre et du complexe militaro-industriel !

FO ESR n'est pas demandeur d'une « bonne fusion » ou d'une véritable concertation.

FO ESR EXIGE :

- le maintien de l'IRD comme EPST autonome ;
- le maintien de l'ensemble des personnels, quels que soient leurs statuts, leurs métiers ou leurs affectations ;
- la préservation de toutes les missions de l'établissement ;
- le respect des carrières, des conditions de travail et des droits de l'ensemble des agents,

FO ESR appelle tous les personnels à se rassembler en assemblées générales, à envisager tous les moyens d'action nécessaires, y compris la grève, pour défendre le maintien de l'IRD comme de l'IPEV et l'ABES !

Non au budget de guerre, non à l'augmentation sans fin des dépenses militaires, qui entraîne comme première destruction celle des « opérateurs » et de tous les services de l'État utiles à la population !